



Compte-rendu de la 2^e audioconférence CTAC avec les organisations syndicales le 1^{er} avril 2020 présidée par la SG des MEF

Cette audio-conférence était au format CTAC et non CHSCT comme prévu.

Les membres du CHSCT-C ont demandé la mise en place d'une audioconférence spéciale condition de travail qui se tiendra la semaine prochaine.

La secrétaire générale nous signale que les Mefs tiennent leurs missions essentielles avec un ministère désert.

Un tour de table des représentants du personnel est mis en place. Chacun pose ses questions, nombreuses questions déjà posées mais n'ayant pas eu de réponse lors de la dernière réunion du 25 mars.

Les chiffres au 31 mars 2020

Agents à leur domicile	7 101	94%
<i>dont agents placés en quatorzaine</i>	31	0 %
<i>dont ASA garde d'enfants</i>	485	6 %
<i>dont télétravail</i>	5 628	74 %
<i>dont autres situations (agents en ASA ne pouvant télétravailler et hors garde d'enfants...)</i>	957	13 %
Agents en PCA en présentiel	316	4 %
Agents malades (testés ou pas)	153	2 %

Réponses de l'administration

Au niveau organisationnel :

- **Les plans de continuité d'activité (PCA)** : seul celui du secrétariat général a été remis par courriel ce jour, 15 minutes avant l'audioconférence. Son principe principal est d'effectuer des binômes pour toutes les activités comme le service informatique, logistique et transport. Cependant, il manque la partie du SRH3 qui sera complété. Pour les autres directions, nous sommes toujours en attente. Un point sur ce plan sera fait lors de la prochaine audioconférence ainsi que sur le FAQ de questions-réponses qui sera transmis dès la validation.
- **Protection des agents** : avec un fonctionnement réduit, en évitant les contacts, des masques, du gel et des gants ont été remis au personnel présent de SEP. Une commande de 215 000 masques importés de Chine vont être bientôt livrés et plusieurs litres de gel arriveront demain.
- **Bâtiments fermés**, avec accessibilité au préalable et bref : Chevaleret, Vincent Auriol, Carré Austerlitz et Vincennes. A ce jour, aucune difficulté rencontrée.
- **Bâtiments ouverts** : les 5 sites de Bercy, Noisy, Noisiel, Montaigne, Noisy Centre, Les Allées et Montreuil Blanc.
- **Nettoyage des locaux** : la société de nettoyage effectue l'entretien plus régulièrement et surtout sur des locaux occupés par les agents en présentiel.
- **Les prestataires présents sur les sites** : si un prestataire de service est touché par le Covid 19, le prestataire est confiné par son employeur.
- **La restauration** : 4 centres sont ouverts (Bercy, Noisy, Ivry, Les Allées). 100 paniers repas sont distribués par jour.

Au niveau ressources humaines :

- **Les congés** : à ce jour, pas de fiche définitive. Les discussions sont encore en cours en interministériel, avec la DGAFP.
- **Les CAP** : un nouveau tableau provisoire a été mis à jour. La 1^{ère} CAP est reportée au 5 juin. Il sera revu si prolongation du confinement en espérant pouvoir en tenir avant l'été et en automne. Pour les commissions de réforme, la situation des personnels est suspendue.
- **Le Covid 19 pris en maladie professionnelle** : pour l'instant, cette question est mise en examen pour les soignants.
- **Jour de carence** : pas de perspective de retournement : la suspension du jour de carence partira du 24 mars et non du 16 mars.
- **ASA/RTT** : pas de génération de RTT en ASA
- **Badgeage** : les agents en présentiel badgent. Doivent-ils continuer ? D'après la secrétaire générale adjointe, c'est un avantage pour l'agent. Mais une réflexion va être tenue pour savoir si des incidences peuvent être négatives.
- **Agents en présentiel** : turn over souhaité par les agents en présentiel. L'administration tient un registre nominatif journalier. Elle va y réfléchir. Déjà, le nombre de chauffeurs présents est de 7 au lieu de 11.
- **Remboursement carte de transport, frais d'essence** : ce point est porté en interministériel à la DGAFP
- **Soutien psychologique mis en place** : 12 appels d'agents à ce jour. Un suivi régulier sera transmis aux représentants du personnel.

Au niveau des médecins de prévention

- En règle générale, les médecins sont non présents mais répondent à de nombreux appels d'agents. Seule une permanence est organisée au CASC avec médecins et infirmières.
- Pour les médecins, le point clé, c'est que le confinement soit respecté au maximum. Et leur règle principale : retour au domicile dès l'apparition de symptômes.
- Si agents mis en quatorzaine, le médecin de prévention rappelle l'agent 2 jours avant pour une éventuelle reprise pour agent en présentiel.
- Les coordonnées du médecin de prévention réfèrent à la direction ont été transmis et de même, si appel d'un agent, les médecins dispatchent au médecin concerné.

Au niveau des assistantes sociales

- Toutes les assistantes sociales de Paris sont joignables par téléphone et par mail.
- Précision : les consultations de notaires, psychologue, avocats... sont maintenues.

Un relevé de conclusion sera adressé aux représentants du personnel.

Un suivi des questions posées sera tenu avec les fédérations syndicales, en stipulant traités ou non traités.

La prochaine audioconférence pour l'administration centrale aura lieu mercredi 8 avril.

Un CHSCT-C sera tenu en audioconférence prochainement.